
Guide du programme de Transition vers l'après-secondaire

Attributs du diplômé de la Colombie-Britannique

Au cours de consultations qui se sont échelonnées sur toute une année dans l'ensemble de la province, des milliers de citoyens de la Colombie-Britannique ont établi que le diplômé idéal devait présenter les caractéristiques suivantes :

En ce qui concerne son développement intellectuel, le diplômé doit acquérir :

- une compétence en compréhension de textes, en écriture, en mathématiques, en sciences humaines et en sciences, de même que la capacité d'utiliser ces compétences pour résoudre des problèmes et prendre des décisions;
- l'aptitude à utiliser et à comprendre les technologies de l'information;
- la capacité de communiquer efficacement avec diverses catégories de personnes, ce qui englobe la capacité de recueillir, de synthétiser et de présenter des informations; de plus, l'élève doit :
 - connaître sa langue maternelle et une autre langue,
 - connaître et apprécier des formes d'expression artistique et esthétique;
- la capacité d'exercer son esprit critique et de résoudre des problèmes, en se servant d'informations pour se forger une opinion, formuler des jugements sûrs et prendre des décisions judicieuses;
- la capacité de comprendre combien il est important de s'engager à apprendre toute sa vie durant.

En ce qui concerne son développement sur les plans social et humain, le diplômé doit acquérir :

- les connaissances et les compétences dont il aura besoin pour devenir un citoyen responsable socialement, ayant des principes et vivant dans le respect de la diversité et du droit de chacun à des idées et à des croyances différentes des siennes;
- les connaissances et la compréhension qui lui permettront, à titre de citoyen du Canada et du monde, d'adhérer aux principes de la démocratie et d'agir dans le respect des lois et en conformité avec les droits et les devoirs de tout citoyen d'une société démocratique;
- les attitudes, les connaissances et les bonnes habitudes dont il aura besoin pour être en santé et assumer la responsabilité de son bien-être physique et affectif;
- les attitudes et les compétences dont il aura besoin pour contribuer à la vie de la communauté, notamment en prenant des initiatives visant à améliorer la qualité de sa vie et de celle d'autrui.

En ce qui concerne le choix de carrière, le diplômé doit acquérir :

- la confiance et les compétences requises pour devenir une personne autonome pouvant faire preuve d'initiative, établir des priorités, se fixer des objectifs et s'engager à les atteindre dans notre société en mutation;
- la connaissance et la compréhension du vaste éventail de carrières qui s'offrent à lui, des chances de réussite dans ces carrières et des dispositions qu'il devra prendre pour réaliser un schéma de carrière particulier;
- de l'expérience relative à la planification et à la poursuite d'objectifs liés à sa carrière et à sa vie personnelle;
- les compétences requises pour travailler efficacement et en toute sécurité avec d'autres et pour réussir dans son travail, aussi bien individuel que collectif.

Le programme du secondaire deuxième cycle est conçu afin d'aider chaque diplômé à acquérir ces attributs. Pour connaître les politiques du Ministère et avoir d'autres détails, veuillez consulter le site Web suivant : www.bced.gov.bc.ca/graduation.

Le programme de Transition vers l'après-secondaire remplace le volet Évaluation du portfolio décrit dans le programme du secondaire deuxième cycle 2004. Tous les élèves de la Colombie-Britannique inscrits en 10^e, en 11^e ou en 12^e année au 1^{er} septembre 2007 doivent se conformer aux exigences de ce programme.

Objectif

Le programme de Transition vers l'après-secondaire a pour objet de préparer les élèves à réussir la transition vers leur vie postsecondaire. Pour atteindre cet objectif, le programme encourage les élèves :

- à prendre en charge leur apprentissage et leur santé;
- à établir des liens entre leur apprentissage et leur avenir;
- à créer un plan qui les aidera à s'épanouir et à devenir des citoyens compétents, avertis, actifs et en santé;
- à acquérir les attributs d'un diplômé de la Colombie-Britannique.

Dans le cadre de ce programme, il incombe aux élèves d'élaborer et de se fixer des objectifs concernant leurs études, leur carrière et leur vie personnelle. Les écoles veillent à ce que leurs élèves aient la possibilité d'atteindre les résultats d'apprentissage décrits dans ce guide. Les enseignants, pour leur part, sont chargés d'évaluer les élèves et de leur donner une rétroaction.

Composantes

Le programme de Transition vers l'après-secondaire donne aux élèves l'occasion de réfléchir à leurs connaissances et à leurs aptitudes et de se préparer à l'étape postsecondaire en recueillant des éléments qui prouvent leurs réalisations dans les composantes obligatoires suivantes :

- **Hygiène de vie**
L'activité physique quotidienne et la volonté d'améliorer sa forme physique et son bien-être physique et émotionnel sont les éléments clés d'un mode de vie sain. Dans cette composante, les élèves acquièrent les connaissances, les attitudes et les habitudes nécessaires pour devenir des individus en santé; à cet effet, ils élaborent un plan visant à promouvoir une bonne hygiène de vie et participent à au moins 150 minutes par semaine d'activité physique modérée ou intense de la 10^e à la 12^e année.
- **Liens avec la communauté**
Le monde du travail et les responsabilités au sein de la communauté font partie de la vie au sortir du secondaire. Dans le cadre de la transition vers l'après-secondaire, les élèves acquièrent des compétences améliorant l'employabilité en participant à au moins 30 heures de travail ou de bénévolat dans la communauté.
- **Vie et carrière**
Le programme de Transition vers l'après-secondaire permet aux élèves d'explorer leurs objectifs sur les plans personnel et professionnel durant les années du secondaire et de créer un plan qui leur servira dans leur vie au sortir du secondaire. Cette planification est un processus continu, qui se poursuit tout au long des années du secondaire deuxième cycle et qui exige la réalisation d'un plan de transition aboutissant à une présentation finale en 12^e année.

Obtention de crédits

Voici les moyens offerts aux élèves pour satisfaire aux exigences du programme de Transition vers l'après-secondaire :

- cours autorisés par le Ministère
- cours autorisés par un conseil ou une autorité scolaire
- études autonomes dirigées (IDS)
- études autonomes à distance
- composantes du portfolio de fin d'études
- toute combinaison des éléments ci-dessus, telle qu'établie par le Conseil de l'Éducation ou l'administration d'une école privée

Bon nombre de cours du Ministère permettent d'atteindre au moins un des résultats d'apprentissage prescrits décrits dans ce guide. Les élèves peuvent obtenir deux ou plusieurs crédits en suivant des cours qui répondent partiellement aux exigences du programme de Transition vers l'après-secondaire. Pour en savoir plus sur les politiques du Ministère, veuillez consulter le site suivant : www.bced.gov.bc.ca/graduation.

Les élèves commencent le programme de Transition vers l'après-secondaire lorsqu'ils suivent le cours de Planification 10 et ils peuvent poursuivre leurs études dans ce domaine sur un certain nombre d'années.

Résultats d'apprentissage prescrits

Les résultats d'apprentissage prescrits précisent ce que les élèves sont censés savoir et savoir faire. Compte tenu du fait que les élèves ont besoin d'être soutenus dans leur apprentissage et que les enseignants doivent avoir la possibilité de fournir une rétroaction aux apprenants, il y a plusieurs façons d'atteindre les résultats d'apprentissage prescrits. Dans le cadre des résultats d'apprentissage énumérés ci-dessous, les élèves mettront en évidence leurs compétences particulières.

Afin d'obtenir les crédits liés à la transition vers l'après-secondaire, les élèves doivent satisfaire aux exigences minimales de tous les résultats d'apprentissage prescrits. Lorsqu'ils auront atteint les résultats d'apprentissage prescrits pour le programme de Transition vers l'après-secondaire, la mention « Satisfait à l'exigence » figurera sur leurs bulletins semestriels et final. Par contre, s'ils n'atteignent pas les résultats d'apprentissage prescrits, ils recevront la mention « ne satisfait pas à l'exigence ». Le cas échéant, il faudra mettre en place un programme pour aider les élèves à satisfaire aux exigences et ajouter un commentaire dans les bulletins. Lorsqu'ils auront atteint pleinement les résultats d'apprentissage, on inscrira la mention « Satisfait » (S) et les élèves acquerront quatre crédits menant à l'obtention du diplôme d'études secondaires.

Hygiène de vie

On s'attend à ce que l'élève puisse :

- montrer qu'il possède les connaissances, les attitudes et les bonnes habitudes dont il a besoin pour être un individu en santé, qui assume la responsabilité de son bien-être physique et émotionnel :
 - en participant, de la 10^e à la 12^e année, à au moins 150 minutes par semaine d'activité physique modérée ou intense
 - en élaborant un plan favorisant une bonne hygiène de vie à long terme et convenant à son mode de vie; ce plan doit comprendre :
 - des habitudes alimentaires saines
 - de l'activité physique régulière
 - la gestion de sa santé affective (p. ex. des moyens de gérer son stress)
 - des choix propices à la santé

Liens avec la communauté

On s'attend à ce que l'élève puisse :

- mettre en pratique les compétences requises pour travailler efficacement et en toute sécurité avec d'autres et pour réussir dans son travail, aussi bien individuel que collectif :
 - en accomplissant au moins 30 heures de travail ou de bénévolat dans la communauté
 - en décrivant les tâches accomplies, les liens entre l'expérience acquise d'une part et les compétences améliorant l'employabilité et les aptitudes à la vie quotidienne d'autre part, ainsi que les avantages qui en ressortent tant pour lui-même que pour la communauté

Vie et carrière

On s'attend à ce que l'élève puisse :

- manifester la confiance et les compétences requises pour devenir un individu autonome :
 - en élaborant un plan détaillé, qui montre qu'il est prêt à vivre avec succès la transition au sortir de l'école secondaire, y compris :
 - la réalisation d'activités de transition correspondant à ses objectifs personnels, professionnels et d'apprentissage, et appuyant ces objectifs
 - l'inventaire et la communication de réalisations montrant qu'il possède les attributs d'un diplômé de la Colombie-Britannique
 - le recensement et la communication des coûts et des sources de financement associés à différentes options en matière d'éducation et de vie professionnelle et personnelle, après l'obtention de son diplôme d'études secondaires
 - en présentant les composantes choisies de son plan de transition aux membres de l'école et de la communauté

Indicateurs de réussite proposés

Les indicateurs de réussite proposés pour chaque résultat d'apprentissage prescrit aident les enseignants à évaluer le rendement de l'élève. Ils précisent le niveau de connaissances acquis, les compétences appliquées ou les attitudes démontrées par l'élève pour chaque résultat d'apprentissage.

L'élève qui atteint les indicateurs de réussite proposés répond entièrement aux attentes des résultats d'apprentissage prescrits correspondants. Aucun des indicateurs de réussite n'est obligatoire. Ceux-ci sont fournis à titre de suggestions pour aider les enseignants à évaluer dans quelle mesure les élèves atteignent les résultats d'apprentissage prescrits. Les enseignants peuvent concevoir d'autres indicateurs de réussite pour répondre aux besoins particuliers de leurs élèves.

Hygiène de vie

Résultats d'apprentissage prescrits	Indicateurs de réussite proposés
On s'attend à ce que l'élève puisse :	<i>Les indicateurs de réussite suivants pourront servir à évaluer le rendement de l'élève pour le résultat d'apprentissage mentionné ci-dessous. L'élève qui atteint pleinement le résultat d'apprentissage prescrit peut :</i>
<ul style="list-style-type: none"> montrer qu'il possède les connaissances, les attitudes et les bonnes habitudes dont il a besoin pour être un individu en santé, qui assume la responsabilité de son bien-être physique et émotionnel : <ul style="list-style-type: none"> en participant, de la 10^e à la 12^e année, à au moins 150 minutes par semaine d'activité physique modérée ou intense 	<ul style="list-style-type: none"> consigner ses activités physiques à l'aide de journaux, de preuves d'adhésion, de photos, de lettres ou d'autres preuves (voir le <i>ActNow BC Program Guide</i>) indiquer en quoi l'activité correspond à ses objectifs personnels pour être en bonne forme, en témoignant de son mode de vie et de ses limitations physiques
<ul style="list-style-type: none"> en élaborant un plan favorisant une bonne hygiène de vie à long terme et convenant à son mode de vie; ce plan doit comprendre : <ul style="list-style-type: none"> des habitudes alimentaires saines de l'activité physique régulière la gestion de sa santé affective (p. ex. des moyens de gérer son stress) des choix propices à la santé 	<ul style="list-style-type: none"> fournir un plan d'hygiène de vie, y compris : <ul style="list-style-type: none"> une analyse de guides diététiques et alimentaires (p. ex. <i>Bien manger avec le Guide alimentaire canadien</i>) en se situant par rapport à ces derniers une comparaison des effets bénéfiques et des défis que comportent diverses activités physiques (p. ex. programmes d'entraînement aux poids, jogging, activités récréatives) des exemples de fournisseurs de services de santé, y compris leur clientèle cible et leur contribution à l'égard de la communauté des exemples de techniques de gestion du stress faire approuver son plan en demandant la signature de ses parents et de son enseignant

Liens avec la communauté

Remarque : le Conseil de l'Éducation ou l'administration d'une école privée définit le terme « communauté ».

Résultats d'apprentissage prescrits	Indicateurs de réussite proposés
<p><i>On s'attend à ce que l'élève puisse :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> mettre en pratique les compétences requises pour travailler efficacement et en toute sécurité avec d'autres et pour réussir dans son travail, aussi bien individuel que collectif : 	<p><i>Les indicateurs de réussite suivants pourront servir à évaluer le rendement de l'élève pour le résultat d'apprentissage mentionné ci-dessous. L'élève qui atteint pleinement le résultat d'apprentissage prescrit peut :</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> en accomplissant au moins 30 heures de travail ou de bénévolat dans la communauté 	<ul style="list-style-type: none"> fournir des preuves du travail ou du bénévolat accompli (p. ex. bordereau de paye, journal, lettre, formulaire ou certificat signé par l'employeur, par un membre de la communauté, ou par un membre de l'organisme ou du service communautaire concerné)
<ul style="list-style-type: none"> en décrivant les tâches accomplies, les liens entre l'expérience acquise d'une part et les compétences améliorant l'employabilité et les aptitudes à la vie quotidienne d'autre part, ainsi que les avantages qui en ressortent tant pour lui-même que pour la communauté 	<ul style="list-style-type: none"> décrire les processus, les outils ou l'équipement utilisés énumérer les compétences de base acquises (p. ex. aptitude à communiquer, à travailler en équipe, à gérer l'information, à réfléchir, à résoudre des problèmes, à utiliser les mathématiques) énumérer les compétences générales acquises (p. ex. avoir des attitudes et des comportements positifs; être responsable, être capable de s'adapter, être respectueux) expliquer comment transférer ces compétences à d'autres situations décrire l'importance de sa contribution

Vie et carrière

Résultats d'apprentissage prescrits	Indicateurs de réussite proposés
<p>On s'attend à ce que l'élève puisse :</p>	<p><i>Les indicateurs de réussite suivants pourront servir à évaluer le rendement de l'élève pour le résultat d'apprentissage mentionné ci-dessous. L'élève qui atteint pleinement le résultat d'apprentissage prescrit peut :</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> • manifester la confiance et les compétences requises pour devenir un individu autonome : <ul style="list-style-type: none"> – en élaborant un plan détaillé, qui montre qu'il est prêt à vivre avec succès la transition au sortir de l'école secondaire, y compris : <ul style="list-style-type: none"> - la réalisation d'activités de transition correspondant à ses objectifs personnels, professionnels et d'apprentissage, et appuyant ces objectifs - l'inventaire et la communication de réalisations montrant qu'il possède les attributs d'un diplômé de la Colombie-Britannique - le recensement et la communication des coûts et des sources de financement associés à différentes options en matière d'éducation et de vie professionnelle et personnelle, après l'obtention de son diplôme d'études secondaires 	<ul style="list-style-type: none"> • manifester son aptitude à communiquer, à s'organiser et à présenter l'information sous une forme appropriée pour lui • montrer qu'il a acquis les attributs du diplômé de la Colombie-Britannique et développé les compétences améliorant l'employabilité du Conference Board du Canada • remplir et présenter des formulaires de demande d'emploi, d'inscription à des programmes de formation ou d'études post-secondaires, de bénévolat, de bourse ou de prix • participer à des activités axées sur la carrière en dehors de l'école (p. ex. expérience de travail, observation au poste de travail, salons de l'emploi, séminaires, portes ouvertes, ateliers, recherche, autoévaluation) • réviser et finaliser son plan de transition en fonction du domaine professionnel qui l'intéresse • créer un plan financier qui favorisera la réussite de ses projets au sortir de l'école secondaire (p. ex. éducation, formation, voyages, travail)
<ul style="list-style-type: none"> – en présentant les composantes choisies de son plan de transition aux membres de l'école et de la communauté 	<ul style="list-style-type: none"> • partager son plan de transition ainsi que ses objectifs à court et à long terme dans une entrevue de départ, une présentation, un entretien avec un enseignant, ou sous toute autre forme déterminée par l'école ou le district scolaire • à l'aide de réalisations dont il est fier, montrer comment il a réussi à faire preuve d'initiative, à établir ses priorités et à se fixer des objectifs • présenter des réalisations importantes et indiquer comment ces expériences le préparent à réussir la transition vers l'après-secondaire